

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Declaration-du-Conseil-d-administration-du-Reseau>

Réseau Sortir du nucléaire > À vous
d'agir > Espace adhérents > Informations internes > **Déclaration du Conseil d'administration du Réseau "Sortir du nucléaire"
du 7 juillet 2014**

7 juillet 2014

Déclaration du Conseil d'administration du Réseau "Sortir du nucléaire" du 7 juillet 2014

A PROPOS DE LA MOTION DE REHABILITATION ET DU PROCESSUS DE MEDIATION

La dernière AG de janvier 2014 a adopté la motion suivante pour la réhabilitation des militants exclus en février 2010 :

"L'AG 2014 du Réseau Sortir du nucléaire constate que 4 ans après le licenciement de Stéphane Lhomme et la révocation de membres du CA un climat préjudiciable à l'action même du Réseau "Sortir du nucléaire" se poursuit. Dans une optique de réconciliation et de dépassement de nos conflits internes, et vu la difficulté de notre combat, qui nécessite le rassemblement de toutes nos forces dans leurs diversités, l'AG considère qu'il est indispensable de sortir de cette impasse. L'AG vote pour la réhabilitation des militants exclus en février 2010."

Pour appliquer cette motion, le CA du Réseau a engagé une démarche de médiation avec 2 médiateurs professionnels Mr RICARD et Mme DEJOUR.

Cette démarche est en cours via de nombreuses rencontres avec les différentes parties prenantes du conflit. D'ores et déjà, plusieurs personnes de ces parties prenantes ont signé le document d'engagement dans la médiation. Ce travail de médiation se poursuit intensément mais à son rythme.

Les personnes volontaires prêtes à s'engager dans cette médiation peuvent prendre contact avec les référents du CA - Alain JOFFRE et Martial CHATEAU mandatés pour ouvrir des discussions avec les différentes parties conformément à la déclaration du CA déjà prise en février - voir ci-dessous.

Contacts :

- ▶ Alain JOFFRE, SDN Sud Ardèche - alain.joffre@sortirdunucleaire.fr
- ▶ Martial CHATEAU, SDN 72 - martial.chateau@orange.fr

Rappel de la Déclaration du CA du 16 février 2014 :

Suite à l'adoption de la motion de réhabilitation par l'AG du Réseau en janvier 2014, le Conseil

d'Administration du Réseau réuni le dimanche 16 février 2014 à Lyon, décide dans une optique de réconciliation et de dépassement des conflits internes, d'accompagner une démarche volontaire de l'ensemble des acteurs de l'AG de février 2010.

Cette démarche permettra à toutes les parties concernées par le conflit de montrer leur volonté de redonner au Réseau sa place essentielle de fédérateur des actions et réflexions des groupes.

Depuis l'accident de Fukushima, le Réseau et les groupes le constituant se sont profondément renouvelés : ceux-ci n'ont pas vécu le conflit de 2010 et de nouveaux administrateurs ont été élus au Conseil d'Administration du Réseau.

Cette démarche d'apaisement est nécessaire :

- ▶ pour tenter une résolution des conflits en cours,
- ▶ pour organiser un Congrès ou Forum extraordinaire dans de bonnes conditions.

Le CA mandate Alain JOFFRE et Martial CHATEAU pour ouvrir des discussions avec les différentes parties en s'aidant des représentants des groupes initiateurs de la motion de réhabilitation et du comité de médiation.